

Le milieu culturel passe à l'offensive pour la Kulturfabrik

Bienne

Les Fondations Wunderland et Atelier Robert souhaitent reprendre la Kulturfabrik. Le dossier devrait bientôt être traité par le Conseil de ville.

Tobias Graden

Traduction Farida Gacond

Le 23 mars, la Ville de Bienne provoquait un choc dans le milieu culturel. Les conseillères municipales Lena Frank (Les Verts) et Anna Tanner (PS) informent les locataires de la Kulturfabrik, située à la rue de la Gurzelen, qu'ils devront quitter le bâtiment dans un délai de trois mois. Raison invoquée? De graves problèmes de sécurité.

Pendant des décennies, l'entree de l'immeuble, qui abrite des dizaines d'artistes disposant de salles de répétition et d'ateliers, a été négligé. En particulier les installations électriques, qui ne répondent plus aux normes. Les autorités ont promis aux personnes concernées de les aider à trouver des solutions de remplacement. Le musicien Jonas Kocher, qui dispose d'une salle de répétition dans cet endroit, indique que le Service de la culture a promis de proposer des solutions alternatives d'ici à fin avril.

Or, pour l'heure, le Service ne peut communiquer de mesures concrètes. «Plusieurs options sont à l'étude, mais aucun chiffre ni emplacement ne peut encore être dévoilé», souffle Valentin Grosjean, délégué à la Culture de la Ville. «Les solutions envisagées se situent dans différents quartiers. L'objectif est de trouver des options qui répondent aux besoins de tout le monde, y compris de La Grenouille (réd: lire aussi par ailleurs).»

Déclaration d'intention déposée

Deux Fondations sont désormais également actives: la Fondation Wunderland et la Fondation Atelier Robert. La première possède et gère depuis plus de 20 ans des biens immobiliers destinés à



Vue extérieure de la Kulturfabrik de Bienne.

Anne-Camille Vaucher

des projets culturels, comme le Kreuz, à Nidau, ou le bâtiment qui abrite le centre d'hébergement d'urgence de Bienne. La seconde est propriétaire de l'atelier historique du peintre Léo-Paul Robert, situé au Ried du Haut, et le loue à des artistes pour des résidences de plusieurs années.

Les deux entités ont soumis à la Ville une lettre d'intention. Elles proposent de reprendre le site de la Kufa. Le terrain sur lequel se trouve la bâtisse resterait toutefois propriété de la Ville, qui le mettrait à disposition en droit de superficie. Pour l'exploitation opérationnelle (c'est-à-dire la gestion et la location des ateliers), une coopérative encore à créer serait responsable, composée principalement des artistes locataires. Une lettre transmise le 10 avril.

«Une rénovation totale n'est guère nécessaire»

«Pour la Fondation Wunderland, ce type de modèle n'est pas une première», explique le président du Conseil de fondation, Uwe Zahn. A Givisiez, dans le canton de Fribourg, la Maison des artistes fonctionne selon le même principe. Environ 90 membres de la coopérative forment, selon leur

propre description, un «écosystème interdisciplinaire» regroupant arts de la scène, arts visuels, cinéma et musique.

L'objectif est de permettre une utilisation fluide de la Kulturfabrik, du moins avec une interruption minimale. Uwe Zahn est convaincu qu'un bâtiment peut être utilisé tout en étant rénové progressivement. La remise à niveau des installations électriques devrait coûter, selon lui – qui dispose d'une expérience dans l'entretien immobilier –, quelques dizaines de milliers de francs, 100'000 au maximum. «Selon certaines informations, cela aurait également été le cas dans un bâtiment voisin, de taille comparable», affirme Cédric Zaugg, membre du Conseil de fondation de Wunderland.

«Une rénovation totale, comme celle évoquée par la Ville parmi les scénarios possibles, ne serait donc pas nécessaires», estime Uwe Zahn. Il précise toutefois qu'une expertise de la structure doit d'abord être réalisée. Cette réserve figure également dans la lettre d'intention: «Des analyses doivent confirmer que la voie d'une rénovation progressive est possible et pertinente.»

Rudolf Steiner, de la Fondation Atelier Robert, espère que la Ville cédera ce

bien immobilier à un prix symbolique. Le loyer du droit de superficie doit également être abordable. Celui pour les acteurs culturels devrait s'élever à 120 fr./m² et par an au maximum, ce qui correspond à peu près aux conditions actuelles.

Maison de retraite déserte

Un tel modèle ne risquerait-il pas de conduire les autorités à «offrir» pour ainsi dire le bâtiment à un groupe particulier d'acteurs culturels, au détriment des autres? Cédric Zaugg affirme: «Les règles peuvent bien sûr être négociées au préalable.» Il serait ainsi envisageable, par exemple, qu'une partie des locaux loués doive être réattribuée périodiquement. Ou bien la Ville pourrait être représentée au sein du Conseil de fondation ou de la Coopérative et participer aux décisions. Elle pourrait aussi louer une partie des locaux et les attribuer elle-même.

C'est un fait, selon Rudolf Steiner: il manque des espaces d'ateliers à Bienne, d'autant que des artistes s'y installent en nombre croissant. Pour la Kufa, l'engagement des Fondations ne s'arrêterait pas là. Elles proposent aussi un projet similaire pour l'ancien home pour per-

sonnes âgées au Ried, davantage destiné à des disciplines «plus calmes», comme les arts visuels. En mai dernier, elles avaient déjà soumis une idée de projet à la Ville. Rejetée, selon Rudolf Steiner, en raison d'une modification de zone nécessaire. Le bâtiment reste vide, son avenir incertain.

Postulat et liste de revendications

Le sujet atteint désormais le niveau politique. Jeudi dernier, une visite du bâtiment de la Kufa a eu lieu, au cours de laquelle les artistes ont présenté la situation aux membres du Conseil de ville. L'écologiste Christophe Schiess a rédigé un postulat urgent, qu'il entend soumettre dans les prochains jours à ses collègues.

Il contient des demandes à court et long terme. A court terme, la Ville devrait réexaminer si une évacuation totale du bâtiment est réellement nécessaire pour procéder à sa rénovation. Christophe Schiess avance que «la place Centrale est actuellement en rénovation, et, pourtant, elle peut être partiellement utilisée. Lorsqu'un hôpital est rénové, c'est aussi le cas. Pourquoi cela ne serait-il pas possible pour la Kufa?» A plus longue échéance, il demande que la Kufa soit maintenue pour un usage culturel, elle qui joue un rôle central dans le paysage culturel biennois, alors qu'il faut préserver le réseau qui s'y est développé.

Le débat est également porté par l'association culture szene biel/bienne (AAOC). Dans un courrier adressé tant à l'Exécutif qu'au Législatif, elle estime que «Bienne se trouve à un moment décisif sur le plan de la politique culturelle». Cela concerne la Kufa et l'opportunité qui se présente au Ried du Bas. «Il ne s'agit pas seulement de bâtiments individuels, mais de l'avenir des conditions de production culturelle dans notre cité», martèle l'organisation.

L'AAOC ne se contente toutefois pas de formuler des revendications, elle propose également son aide: «Il ne s'agit pas seulement de critiques, mais d'un fort intérêt collectif à participer activement à la recherche de solutions. Elle se ferait un plaisir de participer à un groupe de travail et d'élaborer des options de mise en œuvre, y compris un modèle coopératif.» En raison des vacances, la Direction de la formation, de la culture et des sports n'a pas encore pu communiquer de prise de position cette semaine.



Ils seraient prêts à reprendre la Kufa (de gauche à droite): Cédric Zaugg, Uwe Zahn (de la Fondation Wunderland) et Rudolf Steiner (Fondation Atelier Robert). Tobias Graden

Stress croissant pour La Grenouille

Le centre théâtral pour jeune public La Grenouille est particulièrement touché par l'expulsion de la Kulturfabrik. Il stockait des accessoires et des décors dans plusieurs entrepôts du bâtiment et louait en outre un grand espace au premier pour les répétitions. Il faut rapidement trouver des solutions de remplacement adaptées.

Or il s'est avéré que des délais de préavis différents s'appliquent aux différentes salles. Selon sa directrice, Charlotte Huldli, La Grenouille dispose d'un contrat à durée indéterminée avec un délai de préavis de trois mois pour les trois entrepôts. Pour ces locaux, la Ville insiste pour que le déménagement ait lieu au 30 juin.

«Pour nos salles de l'étage, nous avons constaté une situation tout à fait

curieuse», explique-t-elle. Ce contrat a toujours une durée de deux ans, avec un préavis de six mois. Il peut être renouvelé pour deux ans à chaque fois. Mais, selon la directrice, cela ne date pas d'hier: auparavant, il s'agissait simplement d'un contrat à durée indéterminée. «C'est pourquoi nous avons manqué de déposer la demande de prolongation, et la Ville a manqué de nous envoyer un rappel à ce sujet.»

Hors de question pour fin juin

La Grenouille a toutefois reçu en janvier, comme d'habitude, la facture de loyer pour six mois et l'a également payée. «Les juristes de la Ville examinent actuellement la situation. Et nous partons du principe qu'il y a prolongation tacite.» La Ville propose néanmoins un dé-

ménagement au 30 juin, mais n'a pas encore envoyé de lettre de résiliation recommandée. Selon Charlotte Huldli, d'autres locataires de la Kulturfabrik se trouvent dans une situation similaire.

Pour elle, une expulsion au 30 juin est hors de question. «C'est impossible et irréaliste, car nous avons tout le mois de juin une période intensive de répétitions scéniques pour notre nouvelle mise en scène. Et pendant une telle période de création, il est impossible de vider l'atelier et de démanteler tout le matériel en même temps.» Cela ne serait possible au plus tôt que le 11 juillet, à condition qu'une alternative ait été trouvée d'ici là.

La Grenouille exige toutefois que les autorités biennoises prennent en charge les frais de déménagement. «Notre personnel et moi sommes débordés par la saison en cours, ainsi que par la nouvelle, qu'il faut finir de préparer...»